JOB DESCRIPTION

Titre officiel: **Lieu dôaffectation**	**Chargé(e) de Programme National (NPO) en Santé de la Reproduction** **Antananarivo, Madagascar**
Grade (Classifié)	**NOC-ICS10**
Numéro du poste:	**00023229**
Type de contrat	☒ **Fixed term** ☐ **Temporary** ☐ **Service contract**
Durée du contrat	**Un (01) an renouvelable**
Type de Poste:	☒ **National** ☐ **International**

CONTEXTE

L'UNFPA est une Agences des Nations Unies chargée d'apporter aux pays membres une assistance dans le domaine de la lutte contre la mortalité maternelle, la lutte contre la violence portée aux femmes, et la promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive des jeunes et des adolescents.

Dans cette perspective, la Représentation du Bureau UNFPA-Madagascar recrute un(e) **Chargé(e) de Programme National(e) en Santé de la Reproduction.**

SUPERVISION ET OBJECTIF DU POSTE

Sous la supervision générale du Représentant et la supervision directe du Représentant Adjoint, Coordonnateur du Programme, le/la Chargé(e) de Programme National(e) en Santé de la Reproduction (SR) contribue efficacement à la mise en œuvre des stratégies, et de suivi et évaluation du programme de l'UNFPA dans le domaine de la SR. Il/elle analyse et apprécie les tendances politiques, stratégiques, sociales et économiques en matière de SR et fournit les contributions techniques pour la formulation et l'évaluation du programme, du plan d'action et des plans de travail, les initiatives communes de programmation et lors du développement/mise à jour des plans/programmes nationaux de développement (politique nationale de santé, plan stratégique du secteur santé, …).

Etant un membre de l'équipe « Programme », le/la Chargé(e) de Programme National(e) guide et facilite la mise en œuvre des programmes, plans de travail et projets de l'UNFPA dans le domaine de la SR en exploitant les résultats obtenus lors de l'exécution des plans et projets. Il/elle donne des contributions techniques et s'assure de la traduction du mandat et des priorités de l'UNFPA dans les interventions proposées ainsi que de l'application adéquate des principes de gestion des fonds en vigueur au sein de l'UNFPA.

Il/Elle établit et maintient des relations de collaboration avec la partie gouvernementale notamment avec les partenaires afin d'assurer la réalisation des interventions de SR (Ministère de la Santé Publique, les ONGs et la société civile) mais il/elle doit également rendre compte de l'accomplissement des progrès réalisés dans le domaine de la SR.

Par ailleurs, il/elle facilite le travail des consultants, des conseillers et des experts techniques et élabore une documentation des leçons apprises, des bonnes pratiques (stratégies et approches) en vue d'une amélioration de la mise en œuvre des activités de SR.

ENONCE DES FONCTIONS SUR LA BASE DES RESULTATS

1. Le/La Chargé(e) de Programme National(e) (NPO) assiste le Représentant de l'UNFPA, dans le dialogue politique et le plaidoyer en SR auprès des autorités nationales et des autres partenaires au développement. Dans ce contexte, il/elle évalue les besoins et développe les argumentaires (basés sur les données factuelles) en vue de faciliter le dialogue. Il/Elle participe également aux diverses rencontres importantes sur la SR, telles que la réunion des partenaires Santé, la réunion du groupe thématique santé, etc. ;

2. Se basant sur les priorités nationales et les recommandations des rencontres internationales ratifiées par Madagascar (CIPD, OMD, Maputo, CARMMA, ODD, etc.), le/la Chargé(e) de Programme National(e) fournit des orientations techniques (en se basant sur les informations à jour sur la SR) pour la conception et la mise en œuvre de l'appui de l'UNFPA dans le domaine de la SR conformément aux priorités du Gouvernement ;

3. Le/La Chargé(e) de Programme participe aux diverses activités menées par le bureau pour l'appui de l'UNFPA, et ce, de la planification (élaboration du CPD, CPAP, AWP,…) jusqu'aux suivis et évaluations périodiques dans le domaine de la SR, tant au niveau national que régional ;

4. Etant membre des comités techniques mis en place dans le domaine de la SR, il/elle participe à la mobilisation des ressources en faveur de la SR (y compris la sécurisation des produits SR),

5. En collaboration avec les autres membres de l'équipe de UNFPA (Chargés de Programme, Assistant de Programme,…), il/elle conseille et offre un leadership pour la cohérence et la complémentarité des activités dans le domaine de la SR de toutes les agences d'exécution de la composante SR du programme pays ;

6. Il/Elle doit analyser les données et les informations (en collaboration étroite avec la Chargée de Suivi et Evaluation) et utiliser les recommandations des différents rapports établis (rapports de mission, revues de programme,…) dans le domaine pour orienter voire améliorer les réponses en matière de SR.

RESULTATS ATTENDUS

1) La SR est prise en compte dans les documents de plans et stratégies nationaux de développement (PND, PDSSPS, PSN de lutte contre le VIH et SIDA,…)
2) Le programme relatif à la SR, tenant compte des accords signés avec le Gouvernement, est réalisé
3) Les Ressources en faveur de la SR sont mobilisées ; les produits de SR (particulièrement les produits contraceptifs) sont disponibles et en quantité suffisante pour le pays
4) L'appui de l'UNFPA dans le domaine de la SR est documenté et à jour

COMPETENCES REQUISES

Le/La Chargé(e) de Programme en SR aura comme mission principale de contribuer au développement et à la mise en œuvre des stratégies et au suivi et à l'évaluation du programme de l'UNFPA à Madagascar

Principales compétences :

Intégrité et engagement vis-à-vis du mandat de l'UNFPA :

Il/Elle doit :
1) faire preuve de constance dans la défense et la promotion des valeurs de l'UNFPA dans les mesures et les décisions prises ;
2) faire preuve d'un engagement envers la vision et les priorités de l'Organisation et son plan stratégique ;
3) assurer la promotion du mandat de l'Organisation.

Travail d'équipe, partage de connaissance, apprentissage continu :

Il/Elle doit :
1) procéder à une évaluation réaliste des limites et des atouts individuels ;
2) faire preuve d'une volonté d'apprendre ;
3) encourager les autres membres de l'équipe à se former et partager les opportunités de développement ;
4) aider ses collègues à utiliser leurs connaissances et leurs expériences afin d'atteindre les objectifs communs ;
5) promouvoir la créativité.

Respect de différence culturelle et capacité d'apprendre à partir des diversités culturelles au sein de l'organisation :

Il/Elle doit :
1) travailler de manière efficace avec les collègues de façon à permettre l'atteinte des objectifs communs ;
2) favoriser l'esprit d'équipe aussi bien au sein de l'UNFPA qu'à l'extérieur.

Capacité de communication, de gestion de conflit et de self management pour un travail efficace avec les autres :

Il/Elle doit :

1) réagir efficacement au stress, et gérer les relations avec les autres afin d'en retirer un avantage mutuel ;
2) résoudre les conflits interpersonnels en se concentrant sur des solutions mutuellement acceptables et utiliser les dits conflits en tant que source potentielle d'innovation.

Prise de décision transparente et appropriée :

Il/Elle doit :

1) prendre en considération les différents points de vue afin de prendre des décisions appropriées et transparentes à partir de l'analyse d'informations complexes ;
2) avoir la flexibilité nécessaire pour modifier une décision lorsque la situation l'exige.

Engagement pour l'excellence :

I/Ellel doit :

1) accepter la responsabilité de sa performance personnelle et de la performance du personnel sous sa supervision ;
2) gérer le développement de sa propre carrière et les performances du personnel sous sa supervision, notamment par une évaluation équitable de la performance.

Compétences fonctionnelles :

Plaidoyer :
Il/Elle développe des messages et des stratégies et partage les informations de base requises pour les activités de plaidoyer en matière de santé de la reproduction, en vue d'influencer les programmes/politiques publics.

Développement et gestion de programme axé sur les résultats :

Il/Elle contribue à la planification du programme et à la gestion efficace des ressources (humaines, matérielles et financières) mises à la disposition des partenaires en vue d'obtenir des résultats.

Mobilisation des ressources :

Il/Elle doit s'assurer que l'UNFPA dispose des ressources nécessaires pour la mise en oeuvre du programme en SR orienté vers l'action. Pour ce faire, il/elle doit établir des partenariats et des alliances stratégiques.

FORMATION ET EXPERIENCE

- ***Niveau académique*** :
  Avoir un diplôme de doctorat en Médecine ou en Santé publique.

- ***Expériences professionnelles :***
  - Avoir au moins huit (08) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la SR ;

- Avoir une bonne connaissance des problèmes de la SR à Madagascar et des directives du Gouvernement malgache dans ce domaine ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de programmation et de suivi des activités en matière de SR.

- ***Connaissances informatiques et en langues :***

  - Avoir une bonne capacité de communication verbale et écrite en français et une bonne capacité de travailler en anglais ;
  - Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques : world, Excel, Power Point.